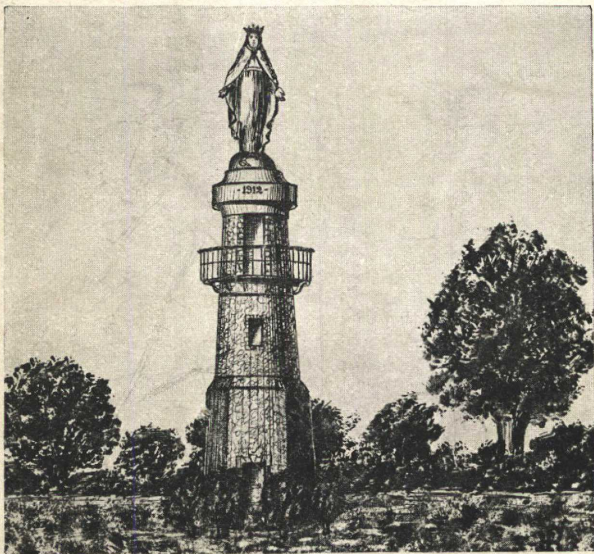


Crenoble

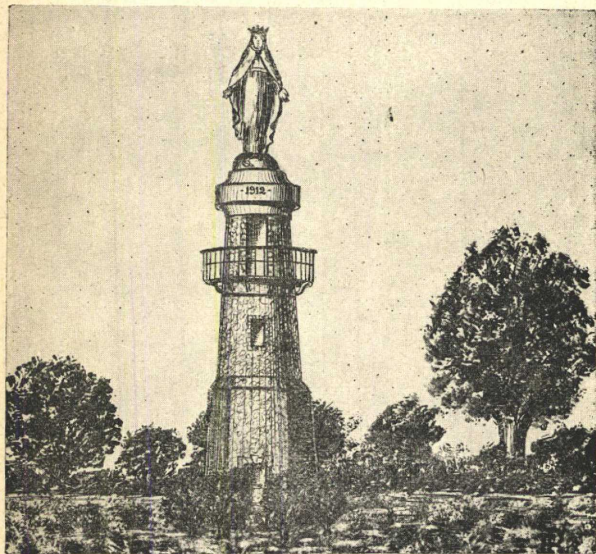
Notre-Dame de Terrebasse



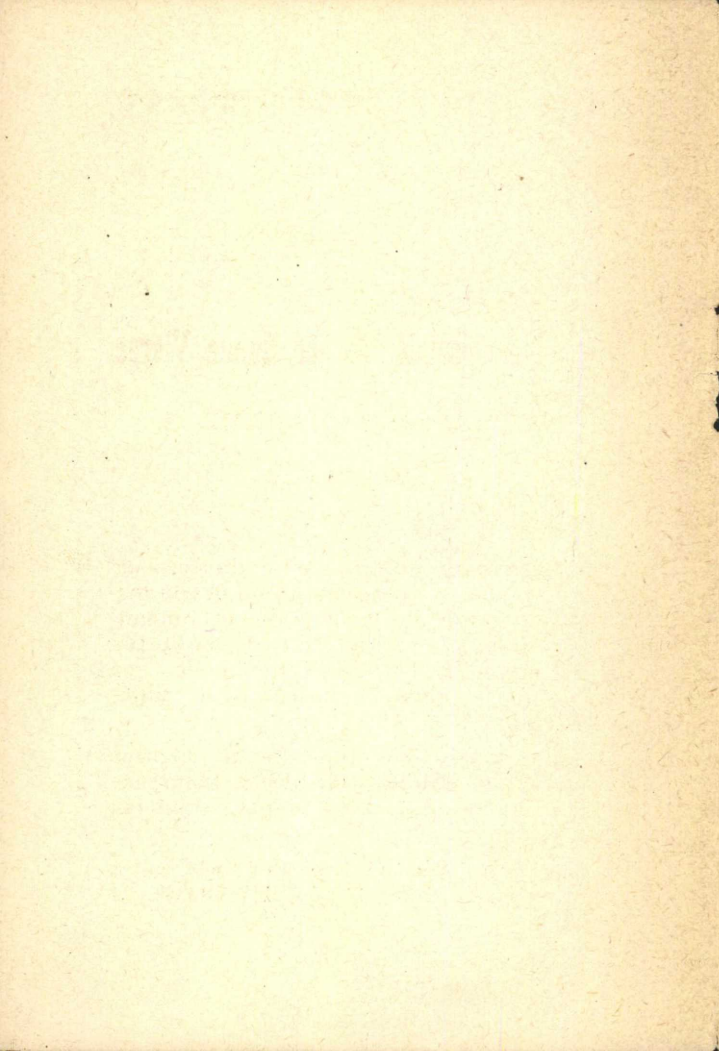
Septembre 1911

2062 SP

Notre-Dame de Terrebasse



Septembre 1911





ERECTION



D'UNE

Statue Monumentale de la Sainte Vierge

A VILLE-SOUS-ANJOU



Cette courte notice a pour but d'intéresser les Catholiques de Ville-sous-Anjou, des paroisses du Canton de Roussillon et même d'autres paroisses à l'érection d'une statue monumentale de la Vierge Immaculée sur la plus haute colline du territoire de Ville-sous-Anjou.

Ce projet est à l'étude depuis bientôt 4 années. Au mois de Mars 1908, l'annonce en était faite ainsi dans le petit bulletin paroissial :

« Si d'Auberives, de Roussillon ou d'Agnin vous regardez du côté de Terrabasse, il

est un sommet qui s'impose à vos regards : il se trouve au-dessus du village du Bode, couronné par un châtaignier de large envergure.

Sur ce sommet, il faudrait élever une tour, une tour haute d'au moins 10 mètres, qui servirait de piédestal à une éclatante statue de la Sainte-Vierge dont le nom serait « Notre-Dame de Terrebasse ». Marseille, Lyon, Grenoble, Voiron, Vienne sont toutes protégées par des images de Marie : pourquoi notre paroisse n'aurait-elle pas la sienne ? Placée sur cette éminence, unique en notre territoire, elle serait vue de tous nos hameaux : Lampon et la Faïta, les Eynauds et Chinay, Ville et la Rivière.

La Vierge de Terrebasse serait aussi la Vierge protectrice du Canton de Roussillon.

Transportez-vous au point indiqué. Elevez-vous par la pensée de 10 mètres au-dessus du sol et dites-moi si vous ne découvrirez pas toutes les paroisses du Canton, toutes sans exception, même Bougé et Sonnay, même le Péage et Saint-Maurice. On sait d'ailleurs que Ville-sous-Anjou est la paroisse la plus centrale du beau canton de Roussillon ; c'est donc chez nous que doit être placée l'image de Celle que, dans nos litanies, nous appelons « la Tour d'Ivoi-

re » ; chez nous que doit apparaître « l'Etoile du matin » .

Ce n'est pas seulement à un Canton que nous pouvons montrer l'image de notre Mère du Ciel ; c'est à plusieurs Cantons de l'Isère et de quatre autres départements. En effet de nombreuses paroisses de la Drôme, de l'Ardèche, de la Loire et du Rhône verront monter la blanche colonne au-dessus des moissons et des forêts et salueront de loin « Notre-Dame de Terrebasse » .

Une haute cime du Pilat, le Crest de l'Oeillon, avec sa grande croix, montre à la Vallée du Rhône le Christ Sauveur. La rive gauche, aux collines moins élevées, se doit à elle-même de faire mieux connaître la plus belle, la plus sainte des créatures de Dieu. Quand la rive droite aura dit : « Notre Père qui êtes aux Cieux » la rive gauche répondra : « Je vous salue, Marie, pleine de grâces. »

Il y a dix siècles, pour se garder des Barbares qui, remontant le Rhône, pillaient leurs campagnes, nos ancêtres durent construire d'énormes tours dont nous voyons encore des ruines à Albon, Roussillon, Anjou, Surieu. Elevés, nous, une tour à la Vierge. A elle seule elle est forte comme une armée, et elle nous défendra contre toutes sortes d'ennemis.

Monument de piété, notre tour serait encore un observatoire incomparable. D'un côté, les Alpes avec le Mont Blanc et les monts de Chartreuse, les cimes de l'Oisans et du Vercors ; de l'autre côté les Cévennes avec, à leurs pieds, le plus beau fleuve de France. Quel panorama ! »

Ce projet ne tarda pas de s'étayer de nombreuses sympathies. Le propriétaire du terrain offrit immédiatement une large place à la Sainte Vierge. Des promesses de contribution, les unes très larges, les autres modestes et non moins touchantes furent faites.

En accordant des faveurs presque inespérées, la Sainte Vierge semblait agréer, sous cette forme, la reconnaissance de ses enfants. Enfin, Monseigneur Henry mis au courant de l'entreprise la bénissait en ces termes, au printemps de cette année :

« L'Evêque de Grenoble,

« Trop heureux d'encourager toutes les initiatives dont le but est d'honorer la Très-Sainte Vierge, bénit de tout cœur votre projet d'élever une statue monumentale sur le sommet le plus élevé de la rive gauche du Rhône. C'est vous dire qu'il accepte très volontiers le titre de Président d'honneur de votre Comité. »

Cependant, il fallait se souvenir de la

parabole évangélique et ne pas commencer d'élever une tour sans avoir calculé la dépense et être assuré de pouvoir l'achever. Cette certitude est aujourd'hui comme acquise. Un très habile architecte M. MARTIN, est venu de Grenoble pour étudier, sur place, la forme à donner au monument. Le seul point qui reste à préciser est celui des dimensions exactes de la tour. Il importe, évidemment, que la hauteur en soit aussi grande que possible : c'est la condition indispensable pour qu'elle soit vue de loin. Et comme, finalement, cette hauteur dépendra des ressources dont pourra disposer le Comité, c'est avec confiance que le Comité du Patronage fait appel à la générosité des Catholiques de la région. Faisons un monument digne de notre piété filiale envers la meilleure des Mères.

Les offrandes devront être adressées soit à M. ROMANET, industriel, 17, rue de l'Elysée, Grenoble, soit à M. le Curé de Ville-sous-Anjou.

On espère que les travaux commenceront dès cet automne.

Monseigneur MAURIN, notre nouvel Evêque, devant venir au printemps prochain visiter notre Canton, sera sans doute heureux de bénir un monument qui lui rappellera un peu sa chère Notre-Dame de la Garde.

Comité de Patronage du Monument

Présidents d'Honneur :

Monseigneur l'Evêque de Grenoble,
Monsieur H. de TERREBASSE,

Président.

Monsieur le Chanoine PENIN, Archiprêtre de Roussillon.

Membres.

Messieurs les Curés du Canton de Roussillon

Messieurs les Conseillers Paroissiaux de
Ville-sous-Anjou.

M. ROMANET, industriel, à Grenoble
Trésorier.

M. l'Abbé LANFREY, Curé de Ville-sous-Anjou, *secrétaire.*

Septembre 1911.

